

le meilleur
de l'actualité
2014-2015

le meilleur
de l'actualité
2014-2015

Olivier Sarfati

A. Cronel, J.-L. Dagut, X. Enselme, R. Hodin,
P.-H. Janssens, É. Juramy, A. Labossière, F. Lafargue,
C. Mazé, É. Monteiller, N. Tschann

DUNOD

Couverture et maquette intérieure : Arnaud Gautron.

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2015

5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-072100-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier tous les auteurs de cette nouvelle édition qui ont accepté de coécrire l'ouvrage à mes côtés. Leurs agendas respectifs étaient pourtant très encombrés. Ariane, Arnaud, Charles, Élisabeth, Éric, François, Jean-Luc, Nicolas, Pierre-Henri, Raphaël, Xavier, merci à vous tous d'avoir passé le temps qu'il faut pour répondre aux exigences que je vous avais formulées.

J'adresse un remerciement tout particulier à Ariane, Éric et Raphaël qui étaient déjà auteurs dans la précédente édition et qui ont accepté de poursuivre l'aventure à mes côtés. Merci à tous les trois pour votre confiance renouvelée.

Je n'oublie pas les travailleurs de l'ombre, Matthieu Daniel (éditeur chez Dunod) et son équipe ainsi qu'Arnaud Gautron (graphiste de génie) qui n'ont pas compté leurs heures pour compléter le contenu ou le rendre plus agréable à lire.

Enfin, mes remerciements les plus affectueux vont à ma femme, Caroline Jacquin, qui me soutient sans relâche depuis le début tout en me poussant vers encore plus de précision dans la conduite de mes projets. Merci du fond du cœur.

Olivier Sarfati

Les auteurs

Olivier Sarfati

Diplômé d'HEC, Olivier Sarfati accompagne des candidats aux concours HEC depuis plus de 15 ans. Il anime le blog www.myprepa.fr, référence en prépa. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses études sectorielles pour le compte du groupe Les Échos.

Ariane Cronel

Énarque et diplômée d'HEC, Ariane Cronel est actuellement directrice de projet au sein du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (Services du Premier ministre).

Jean-Luc Dagut

Jean-Luc Dagut est professeur d'économie à l'Université et en classes préparatoires.

Xavier Enselme

Agrégé de sciences sociales, Xavier Enselme est professeur en classes préparatoires aux lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, Paris.

Raphaël Hodin

Diplômé d'HEC, Raphaël Hodin est directeur général d'une filiale du groupe HighCo.

Pierre-Henri Janssens

Pierre-Henri Janssens est étudiant à HEC.

Éric Juramy

Diplômé d'HEC, Éric Juramy est consultant en stratégie.

Arnaud Labossière

Arnaud Labossière est étudiant à HEC.

François Lafargue

Docteur en géopolitique et docteur en science politique, François Lafargue est professeur à l'ESG Management school.

Charles Mazé

Charles Mazé est étudiant à HEC.

Élisabeth Monteiller

Élisabeth Monteiller est étudiante à l'ESCP.

Nicolas Tschann

Nicolas Tschann est étudiant à l'ESSEC.

Avant-propos

« Olivier, je n'en peux plus, notre prof nous demande de lire 50 articles de presse par semaine et je ne trouve pas le temps de les lire. » Cet appel à l'aide d'Emna, l'une de mes anciennes élèves, n'est malheureusement pas isolé. Depuis des années, les candidats peinent à synthétiser une information pléthorique, complexe et pourtant nécessaire pour se distinguer aux concours. *Le meilleur de l'actualité 2014-2015* répond à ce besoin et donne aux futurs candidats les clés pour acquérir une connaissance à la fois précise, concise et illustrée des principaux enjeux du monde contemporain.

Quatre ingrédients majeurs feront de cet ouvrage l'un de vos précieux alliés :

- **le format** : nous avons choisi de calibrer le contenu sous forme de fiches organisées en deux ou trois parties pour faciliter la mémorisation et permettre au candidat de trouver rapidement l'information qu'il recherche ;
- **la diversité des thèmes** : les principaux événements de l'actualité ont été couverts : géopolitique, économie, société, innovations... Entre les enjeux de la guerre à Gaza, l'avancée des djihadistes en Irak, la crise ukrainienne, l'envolée d'Uber ou encore les portraits d'Emmanuel Macron et Elon Musk, les candidats trouveront des analyses variées pour animer leurs travaux écrits ou leur argumentaire à l'oral ;
- **le style** : rédigé par des enseignants experts, des diplômés et futurs diplômés de grandes écoles, cet ouvrage livre les clés d'un style à la fois clair, nuancé et répondant parfaitement aux attentes des concours et examens. Prêtez donc attention à la façon dont sont formulés les enjeux et n'hésitez pas à mémoriser certaines tournures. Vous éviterez alors deux écueils récurrents et lourdement sanctionnés aux concours : la pauvreté du style ainsi que la surenchère de tournures journalistiques inappropriées ;
- **la multiplicité des sources** : les fiches font la synthèse de nombreux articles de la presse française et internationale (*Le Monde, Libération, Le Figaro, L'Express, Courrier international, The Economist, The New York Times...*). Cette diversité de points de vue garantit une analyse à la fois exhaustive, intelligente et nuancée des enjeux fondamentaux.

Pour finir, n'oubliez pas de consulter régulièrement le site dunod.com : des fiches sur les événements récents de 2015 y seront ajoutées pour rendre votre propos parfaitement actuel. Au nom de toute l'équipe d'auteurs, il me reste à vous souhaiter le meilleur pour les échéances palpitantes qui s'annoncent.

Olivier Sarfati

MODE D'EMPLOI

Pour chaque fiche, en première page

La thématique de la fiche :
Actualités, Entreprises, Débats
ou Personnalités

Le contexte et les faits marquants :
une synthèse claire et concise de ce
qu'il faut retenir

[Actualité]

Le chômage des jeunes

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

! Le 27 juin 2013, les dirigeants des 27 États membres de l'Union européenne réunis à Bruxelles s'accordent pour lancer le milliard d'euros en 2014-2015 au financement de l'initiative pour la jeunesse. Ce projet européen comprend un mécanisme de garantie de l'emploi jeune qui prévoit d'être financé par la formation, un emploi, un stage ou un apprentissage à charge pour l'employeur dans les quatre mois après la fin des études ou la perte de son emploi. En outre, le projet prévoit que la Banque européenne d'investissement (BEI) finance des infrastructures d'apprentissage et l'enseignement supérieur, la formation des jeunes et des petits étudiants. Cet effort financier doit permettre d'incréaser la tendance à l'augmentation de chômage des moins de 25 ans constatée en Europe, près d'un quart d'entre eux ont été sans emploi en 2013.

Les fonds jeunes qui l'auront seront consacrés sur les régions de l'Union européenne où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %. La France fait partie des 13 pays bénéficiaires, et devrait recevoir au total 100 M€, pour 300 000 jeunes concernés. L'Espagne, la Grèce et l'Italie concentrent également parmi les principaux bénéficiaires.

> ILLUSTRATIONS

10 Taux de chômage en avril 2013, en % de la population active, et variation sur un an en nombre de points

Pays	Taux de chômage (%)
Allemagne	4,1 (- 0,1)
France	8,5 (+ 1,3)
Belgique	12,1 (+ 0,9)
Royaume-Uni	14,4 (+ 0,8)
Espagne	19,1 (+ 0,3)
Italie	19,1 (+ 0,8)
Grèce	21,2 (+ 1,4)
Zone euro (7 pays)	12,2 (+ 1)
Union européenne	11,5 (+ 0,4)
Portugal	12,8 (+ 2,4)
Espagne	28,9 (+ 2,3)
Grèce	27,9 (+ 2,3)

Source : Eurostat, février 2013.

14 [Actualité] Le chômage des jeunes

Illustrations : un chiffre clé mis en avant, un graphique des données essentielles, de nombreux exemples, des cartes...

Économie

ENJEUX

- Le pari des Abenomics**

Pour être efficace, l'impulsion produite par l'investissement public et l'injection de liquidités doit être suivie d'une hausse de la demande intérieure et des investissements privés. Toutefois, la dette publique japonaise, déjà très supérieure à dans fois le PIB, pourrait contraindre la Banque du Japon à revoir sa politique monétaire.

Par ailleurs, pour restaurer l'investissement des entreprises sur le sol japonais, de nouveaux débouchés doivent être trouvés à l'international. Or, le gouvernement Abe adapte les des négociations internationales, transpacifiques notamment, une posture plus protectionniste, en matière agricole par exemple, afin de protéger certains intérêts domestiques. En 2013, la production industrielle du Japon devrait malgré tout baisser de plus de 3 %.

Les Abenomics reposent donc sur une approche d'équilibre, visant à concilier impératifs budgétaires, contraintes monétaires, débouchés industriels et maintien du pouvoir d'achat. Les années 2014 et 2015 doivent si ce pari risqué aura pu être vain.
- Pari l'Europe et pour la France, Abenomics ou « Meduconomics » ?**

Le 7 juin 2013, en visite à Tokyo, François Hollande déclare que « les Abenomics sont une chance pour l'Europe » qui doit « en profiter, car « l'Europe aussi a besoin de croissance ».

Toutefois, même si certaines convergences peuvent être notées avec les efforts structurels visant à améliorer la compétitivité industrielle entreprises dans plusieurs pays européens, la politique économique publique japonaise est à l'exact opposé de la politique économique allemande et européenne : une politique monétaire orthodoxe visant à juguler l'inflation et équilibrer des finances publiques.

En Allemagne, le succès des calames politiques de relance des années récentes, et le déclin de la politique monétaire recueille un large consensus politique, de la CDU au SPD. Selon ce dernier, après à son tour par la Banque centrale européenne, la politique monétaire vise à apporter un appui à la réalisation des mandats et ne doit pas être unification de la manœuvre pour jouer sur les prix dans un but de relance.

La souveraineté de la BCE interdit donc au jour d'aujourd'hui une relance type « Abenomics » en France, où la dette souveraine, financée par les marchés, compense également toute relance par la dépense publique.

17

[Actualité] La nouvelle politique économique du Japon

Les enjeux : une analyse pour élargir la réflexion

Les fiches Personnalités

[Personnalité]

👤

Stéphane Hessel, l'indigné

> PARCOURS

Né le 20 octobre 1917 à Berlin de parents français. Titulaire d'un diplôme de lettres de l'Université de Paris en 1942, il arrive en France en 1934, quand sa mère Hélène reçoit son amant Henri Frenschky, médecin américain de l'époque. Leur relation transpire dans le journal de son père, Jules et Jim, écrit par Henri Frenschky en 1952 et réimprimé en 2014 par François Truffaut de son plus jeune fils, Baptiste à 18 ans, sous le pseudonyme de son frère aîné (comme étudiant étranger en 1957, puis comme Français en 1958). Il sera mobilisé, prisonnier, résistant, captif, torturé et enfin libéré pendant la Seconde Guerre mondiale. À la Libération, il embrasse la carrière de diplomate. Directeur de cabinet du chef de département des affaires sociales à l'ONU, il fait partie de l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il y acquiert la conviction que la seule voie de civilisation du monde est l'organisation de ses États avec des règles de gestion des conflits et des principes de référence communs. De retour à Paris en 1955, Hessel poursuit sa carrière de haut fonctionnaire. Membre du cabinet de Pierre-André Fucaux à Matignon (1956-1959), il sert également au ministère de l'Éducation nationale sur les questions de coopération et de développement. Il termine sa carrière en 1982 après avoir été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

> PRINCIPALES RÉALISATIONS

Stéphane Hessel a travaillé le 1^{er} siècle plutôt discrètement. C'est une fois à la retraite qu'il devient un personnage public. Il est par exemple le parrain des Indignés dans la conférence avec le gouvernement et les immigrés sans-papiers de l'église Saint-Bernard en 1996. Cette exposition médiatique est la première occasion dans les conférences, pour la signature d'appels ou de manifestes. Parallèlement, la radicalisation de son engagement en faveur de la cause palestinienne lui vaut de nombreuses critiques. Convoqué de la même voie d'appeler strictement les résolutions de l'ONU (seul aux frontières de 1987, statut de Jérusalem...), il bouillonne sur ses réserves dans les territoires occupés. Stéphane Hessel milite pour que la communauté internationale exerce une forte pression sur le gouvernement israélien, ce qui lui vaut les hostilités des associations juives. La polémique en 2010 d'insulger Israël ne lui accable à recevoir. Traduit en 34 langues, tiré par les juges (des lois trop fortes dans les manifestations contre les policiers d'assaut), ce petit jeu développe l'idée de « mouvement résistant », va au-delà de celle de la signature. Toti au départ à 1000 euros-plats, il comptabilise deux ans plus tard 2,3 millions de ventes en France, 4 millions en aller-retour international. Cette réussite entraîne la publication d'autres ouvrages et records de conversation, faisant d'un Stéphane Hessel nonagénaire un véritable phénomène éditorial.

100 *Personnalité Stéphane Hessel, Indigné*

Parcours : une biographie synthétique

Réalisations de l'année : les événements marquants de l'année

Les grands Débats qui ont marqué l'année

L'argumentaire POUR et CONTRE de chaque terme du débat pour mieux comprendre, analyser et restituer la complexité de ces questions qui ont agité la société

Culture et Société

POUR

- Dans les faits, les cours en anglais sont très largement répandus à l'HEP Paris (Sciences Po) et dans les grandes écoles de commerce. Il est donc légitime de s'interroger sur son contenu d'excellence. Dans ce cas contraire, le fond est une université et grande école ne peut que se creuser.
- Dans une certaine mesure, avant le projet de loi, l'anglais s'était déjà frayé un large chemin à l'université. Selon une étude de l'Ined parue en 2013, en 2007-2008, 26 % des universitaires français ont dispensé des cours en anglais, et ce chiffre atteint 47 % pour les chargés et directeurs de recherche. La loi ne fait donc que valider une situation existante. C'est l'avis de Jean-Loup Mélenchon, président de la Conférence des présidents d'université : « N'en déplaise à certains nostalgiques de l'Empire français, la loi ne fait que régulariser ce qui se fait déjà ». Selon lui, il aurait même fallu « abroger la loi l'anglais » et permettre que « les cours se fassent dans la langue qui s'avère utile pour l'enseignement dispensé ».
- Améliorer les cours en anglais permet d'attirer dans les universités françaises les étudiants étrangers qui ne seraient pas venus si seuls des cours en français étaient dispensés. Il s'agit notamment d'étudiants asiatiques (Indiens, Chinois) qui débourseraient pas la même occasion le français lors de leur séjour. Ce point de vue est notamment partagé par M. Bouabdallah, membre du conseil d'administration de l'Agence universitaire de la Francophonie.
- L'anglais est à la fois la langue des affaires et de la communauté scientifique : selon un collectif émanant du Nobel de médecine Françoise Barré-Sinoussi, « sauf dans des disciplines très particulières, les scientifiques du monde entier utilisent l'anglais pour communiquer ». La maîtrise de l'anglais est donc un élément important de professionnalisation.

CONTRE

- La loi aura pour effet de marginaliser la langue française dans le monde. « Le signal pour à venir qui, un peu partout, apparemment le français n'est pas sa langue - c'est une Pouta Amabakhi, député et secrétaire national du parti socialiste à la francophonie. Les Académiciens, considèrent aussi que la loi constitue « une menace importante pour la situation de la langue française dans l'enseignement supérieur (...) [Elle] favorise une marginalisation de [la langue française] ». De son côté, Bernard Pons affirme que « nous laissons l'anglais s'imposer dans nos universités, si nous le laissons, seul, dire la science et le monde moderne, alors le français se mue et s'appauvrit. Il devient une langue bête, ou pire, une langue morte ».
- Imposer l'anglais à l'université n'améliorera pas le niveau des Français en anglais et, pour l'instant, la majorité des étudiants français du supérieur n'ont pas le niveau pour suivre des cours en anglais. Le problème se situe bien en amont, au collège et au lycée. Selon Pouta Amabakhi, « cela fait trente ans qu'on fait

[Débat] Faut-il dispenser les cours en anglais à l'université ?

100

TABLE DES MATIÈRES

1	ÉCONOMIE	1
	1. Défiance : un mal français	4
	2. Zone euro, la menace déflationniste	8
	3. BNP Paribas : des banquiers à l'amende ?	11
	4. Le marché des télécoms en France : le grand chambardement	15
	5. Thomas Piketty est-il le nouveau Karl Marx ?	19
	6. Alstom : une passion française	23
	7. La détente monétaire en Europe	28
	8. Uber : une valorisation délirante ?	31
	9. France, le choc fiscal	34
	10. Les BRICS créent leur propre banque mondiale	39
	11. Twitter, introduction record à Wall Street	44
	12. Les enjeux des matières premières en 2014	46
	13. Pour ou contre le bitcoin ?	49
	14. La Chine : 1 ^{er} importateur mondial de pétrole	53
	15. Le traité transatlantique	56
2	GÉOPOLITIQUE	59
	1. Syrie et Irak : l'enlèvement	62
	2. Gaza 2014 : une guerre pour rien ?	69
	3. La crise ukrainienne : une nouvelle guerre aux portes de l'Europe	72
	4. La question de l'indépendance de l'Écosse	75
	5. Enlèvement de lycéennes par la secte Boko Haram	77
	6. Le 19 ^e coup d'État thaïlandais : la démocratie impossible ?	81
	7. Élections en Iran : un changement de régime prometteur ?	84
	8. L'amnésie de Tian'anmen	88
	9. Mandela, Une icône s'en va	91
	10. Les enjeux des Jeux	94
	11. Soudan du Sud : entre accords et impasses	97
	12. Colombie : enfin la paix ?	100
	13. Guerre civile en République centrafricaine	103
	14. Afrique du Sud : un scrutin périlleux	106
	15. La Chine face à la menace terroriste	109
	16. Inde : les défis du BJP	112
	17. Vers la fin du kirchnérisme en Argentine ?	115
	18. Afghanistan : les défis de l'après Karzai	119

3 CULTURE ET SOCIÉTÉ 123

1. Élections européennes : poussée des partis xénophobes et eurosceptiques 126
2. Éducation : classement PISA et décrochage français 129
3. Quel bilan pour le mondial brésilien ? 133
4. Emmanuel Macron, le « Mozart de l'Élysée » 136
5. Le mille-feuille territorial français 138
6. Les élections municipales 142
7. Le PSG face aux règles du fair-play financier 144
8. Matteo Renzi 147
9. La révolution des MOOC : miracle ou mirage ? 149
10. Pour ou contre la pénalisation des clients ayant recours à la prostitution ? 152
11. Jonny Wilkinson, gentleman du rugby mondial 155
12. Jérôme Kerviel 157
13. La gastronomie française est-elle en déclin ? 159

4 SCIENCES, TECHNOLOGIE ET INNOVATION 163

1. Ebola : vers un retour des grandes épidémies ? 166
2. Faut-il interdire l'exploitation des gaz de schistes ? 170
3. Le rapport du GIEC : une accélération inéluctable du changement climatique ? 173
4. Elon Musk 176
5. Le *big data* et ses applications 178
6. Peter Thiel 182
7. Drones : entre innovations et dérives 185
8. L'essor de la santé connectée 188

5 TABLEAUX DE BORD 193

1. Classement des 20 premiers pays selon le PIB* 195
2. Classement des 20 premiers pays selon le PIB par habitant* 196
3. Classement des 20 premiers pays selon l'IDH 197
4. Classement des 20 pays clés selon le rapport de compétitivité du Forum de Davos 198
5. Classement des 20 plus grandes capitalisations boursières mondiales 199
6. La démographie mondiale en 2014 200
7. Classement des plus grandes agglomérations mondiales 201
8. Classement des 20 premières fortunes mondiales 202

Index 203

PARTIE 1

Économie

Chronologie 2014 Économie





Défiance : un mal français

par Xavier Enselme

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS



En panne de croissance, la France cherche à refonder un modèle économique et social marqué par la dégradation de la compétitivité des entreprises nationales et la stagnation du niveau de vie. Le rapport *Quelle France dans dix ans ?* (2014) montre des Français inquiets du décrochage par rapport aux autres pays avancés, frileux face à la mondialisation, et conscients de l'affaiblissement des repères communs. Plus des deux tiers des Français sont pessimistes à l'égard de la situation future du pays (sondage BVA). Les jeunes diplômés cherchent à quitter le pays pour travailler à l'étranger.

Cette fragilisation du lien social s'accompagne d'une défiance envers les institutions de représentation (partis, syndicats, parlement) dont témoigne la montée continue de l'abstentionnisme électoral. Interrogés sur la possibilité de faire confiance aux autres, les Français se montrent particulièrement méfiants (à peine 20 % déclarent que l'on peut faire confiance).

Dans une société qui peine à nouer des relations de réciprocité fondées sur la confiance, les individus limitent leurs transactions, se méfient de la concurrence et des réformes. Le déficit de confiance et la segmentation envieuse qui finissent par s'imposer ont un coût élevé. Dans une économie où l'innovation joue un rôle central, la capacité à déléguer, à accepter le changement est primordiale. La France semble marquée par le repli et la méfiance paralysante, alors que la plupart des pays européens ont opté pour des réformes de grande envergure.

> ILLUSTRATIONS



Confiance et satisfaction

	Confiance en % (1)	Satisfaction en % (2)
France	23	6,6
OCDE	38	6,6
Allemagne	35	6,7
États-Unis	21,2	7
Italie	21	5,8
Norvège	64	7,7

(1) La confiance mesurée en 2007 correspond au pourcentage de personnes qui répondent : « On peut faire confiance à la plupart des gens » à la question : « D'une manière générale, peut-on faire confiance à la plupart des gens ou bien n'est-on jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ? ». Cette question mesure la confiance interpersonnelle.